

ÉQUIPE ET CONTACT

- Une Infirmière coordinatrice :

En lien avec le réseau de partenaires, l'IDEC organise les prises en soins sur le territoire, dans le respect des critères d'inclusion. Elle coordonne et suit les interventions pendant la durée de l'accompagnement.

- Un ergothérapeute ou psychomotricien :

Ils réalisent une évaluation de la situation à domicile (capacités, besoins, attentes, de la personne et de son aidant). Ils élaborent avec la personne et son entourage un projet individualisé de soins.

- Des assistants de soins en gériatrie :

Ils mettent en œuvre en collaboration avec l'ergothérapeute ou le psychomotricien les soins d'accompagnement et de réhabilitation sur la base des objectifs définis dans le projet de soins.

CONTACT :

Secrétariat de 8h30 à 17h00

Tél : 04 91 12 75 61

Fax : 04 86 57 81 35

Ergothérapeute :

Tel : 04 91 12 76 82

E-mail : adrian.tillieux@cgd13.fr

Infirmière coordinatrice

Tel : 04 91 12 75 94

PLAN D'ACCÈS



Hôpitaux de Provence
Groupement Hospitalier
et Universitaire
des Bouches-du-Rhône



Hôpitaux de Provence
Groupement Hospitalier
et Universitaire
des Bouches-du-Rhône

ÉQUIPE SPÉCIALISÉE ALZHEIMER ESA



04 91 12 75 61



ssiad@cgd13.fr

Centre Gériatrique Départemental
176 avenue de Montolivet
BP 50058-13375 Marseille Cedex 12
Email : cgd@cgd13.fr - www.cgd13.fr
tel : 04 91 12 74 00 –fax : 04 91 12 76 99

MISSION

L'Équipe Spécialisée Alzheimer est un service de soins à domicile du Centre Gériatrique Départemental.

Elle est spécialisée dans la prise en charge de patients atteints de la maladie d'Alzheimer ou troubles apparentés. Elle est intégrée dans une structure qui possède une filière Alzheimer complète.

Elle collabore étroitement avec le DAC*, le Pôle Infos Seniors, les réseaux, et les services sociaux.

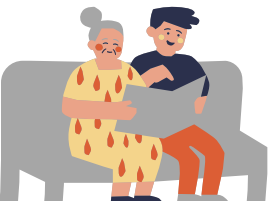
OBJECTIFS DE L'ESA

Le plan Alzheimer 2008-2012 prévoit la mise en place d'une prise en charge adaptée à domicile, afin de permettre au patient de continuer à vivre chez lui, s'il le désire.

Cette prise en charge individualisée s'inscrit dans un projet de soins et d'accompagnement.

Dispensée par un personnel formé, elle mobilise des compétences pluridisciplinaires.

*Dispositif d'Appui à la Coordination



FONCTIONNEMENT

QUI PRESCRIT ?

- Le médecin traitant
- Le neurologue
- Les médecins des consultations mémoire

L'INTERVENTION

Elle est sous forme de séances de soins (1h), d'accompagnement et de réhabilitation.

LA PRISE EN CHARGE

12 à 15 séances de soins d'accompagnement et de réhabilitation sur 3 mois par an renouvelable tous les ans.

Prise en charge à 100 % par la sécurité sociale du patient.

QUI BÉNÉFICIE DE L'EQUIPE SPECIALISEE ALZHEIMER ?

Patient de plus de 60 ans, souffrant de maladie d'Alzheimer ou apparentée à un stade léger à modéré de la maladie (MMS > 15).

- Possibilité de cumul de prise en charge avec une Infirmière libérale, un SSIAD classique, un accueil de jour, un EHPAD et un foyer logement.

SECTEURS GÉOGRAPHIQUES D'INTERVENTION

3^e, 4^e, 10^e, 11^e, 12^e, 13^e, 14^e, 15^e et 16^e arrondissements de Marseille.

PRESTATIONS

RÉALISATION DE BILANS

Evaluation réalisée par l'ergothérapeute ou la psychomotricienne afin de faire un diagnostic et un plan individualisé de soins de réhabilitation.

- Rédaction d'un compte-rendu adressé au médecin prescripteur.

OBJECTIFS ET MOYENS

En proposant une approche globale, personnalisée, et non médicamenteuse, l'Equipe Spécialisée Alzheimer permet de :

- Améliorer l'indépendance et l'autonomie des personnes par la réalisation de mises en situation écologiques (ex : travail des repères temporo-spatiaux, utilisation du téléphone, appareils électroménagers, trajets extérieurs...)
- Concevoir et conduire un projet d'intervention en ergothérapie (réadaptation, rééducation, prévention, confort et sécurité)
- Maintien des capacités préservées par la réalisation d'activités significatives et engageantes pour le patient.
- Accompagner l'aidant à développer des stratégies adaptées (communication, attitudes relationnelles, ...)